

## Université Clermont Auvergne

- Année universitaire 2025-2026 -

### Droit civil 2 (responsabilité civile extracontractuelle et quasi-contrats)

#### Deuxième année de Licence en droit – Cours de M. François Chevallier

Semaine du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février.

### Séance n°1 : introduction au droit de la responsabilité civile extracontractuelle

#### I. Présentation des travaux dirigés

Le premier temps de la séance sera consacré à la présentation du fonctionnement des travaux dirigés et des modalités d'évaluation. N'hésitez pas à poser toute question utile à vos chargés de travaux dirigés.

#### II. Méthodologie du commentaire d'arrêt

Ce semestre sera l'occasion de travailler l'exercice du commentaire d'arrêt. Ce serait une erreur de penser qu'il s'agirait d'un exercice purement théorique. Qu'on le veuille ou non, notre droit devient de plus en plus jurisprudentiel, de sorte qu'il est nécessaire de vous former à une bonne compréhension de la jurisprudence, et à développer un regard critique – positif ou négatif – sur les décisions rendues par les tribunaux. Ce deuxième temps de la séance sera l'occasion de voir ou revoir la méthodologie de l'exercice (introduction, confection du plan, rédaction *etc.*).

##### A. Lectures

- H. Mazeaud, D. Mazeaud et N. Blanc, *Méthodes générales de travail*, LGDJ, 5<sup>ème</sup> édition, spéc. p. 61 à 71.

- C. de Cet Bertin et J. Boisson, « Le commentaire d'arrêt en 25 erreurs et autant de consignes pour les éviter », *LPA* 11 octobre 2018, n°139, p. 6 et s.

#### B. Exercices

i. Vous rédigerez intégralement l'introduction du commentaire de l'arrêt suivant (incluant l'annonce du plan I/II) :

- Civ. 2<sup>ème</sup>, 19 juin 2003, n°01-13.289, *GAJC* t. 2, n°225 ; *D.* 2003. 2326, obs. J.-P. Chazal ; *D.* 2003. 1346, obs. D. Mazeaud ; *JCP* 2004. I. 101, n°9, note G. Viney ; *Defrénois* 2003. 1574, comm. J.-L. Aubert ; *LPA* 2003, n°218, p. 5, note S. Refeigerste ; *RTD civ.* 2003. 716, obs. P. Jourdain.

ii. Vous vous assurerez d'être capables de retrouver chacune des notes d'arrêts référencées ci-dessus à partir de votre ENT.

iii. Vous veillerez à connaître la différence entre les principaux cas d'ouverture à cassation (violation de la loi, défaut de base légale et dénaturation).

### **III. La réforme de la responsabilité civile**

#### A. Lectures

- G. Viney, « Après la réforme du contrat, la nécessaire réforme des textes du Code civil relatifs à la responsabilité », *JCP G* 2016, n°4, doctr. 99.
- S. Houlié, « Exposé des motifs de la proposition de loi visant à réformer le régime de la responsabilité civile et à améliorer l'indemnisation des victimes », n°1829, déposée le mardi 16 septembre 2025.

#### B. Exercice

Jeune professeur de droit, vous êtes l'invité du célèbre podcast juridique « Le droit en éruption ! », afin d'expliquer en quoi le droit français de la responsabilité civile doit être réformé. Votre intervention ne doit pas durer plus de trois minutes. La présentatrice, Lise Jand'heur, pourra ensuite vous poser des questions et introduire un débat.

Bon travail !